de Roubaix à l'occasion de la pose de la première pierre du nouvel hôpital.

Il serait superflu de rememorer les discordes, les divisions, les haines qui pendant plus de dix ans avaient terrorisé Roubaix.

Un revirement dans l'opinion amène à l'Hôtel-de-Ville un groupe de citoyens sages et travailleurs qui abandonnent immédiatement les fallacieuses promesses des prédécesseurs, pour s'occuper, vraiment eux-là, de leurs concitoyens. Leur première pensée fut pour les malheureux; ils s'émeurent en voyant la pitoyable retraite réservée aux déshérités de la fortune et avec une ténacité admirable ils jetèrent les bases d'un projet pour la construction d'un nouvel hôpital.

Une souscription publique fut ouverte, les grands et les petits y versèrent à pleines mains et quelques mois plus tard, la presque totalité de l'argent nécessaire étant trouvée, la première pierre de « La Fraternité » était solennellement posée au milieu d'une foule énorme animée des plus sincères et des plus beaux sentiments d'union sociale.

Spectacle vraiment sublime pour qui veut le contempler!

Roubaix si nul naguère, si fier de son antique renom était fatigué de tant de querelles, de tant d'inimitiés et dès qu'il vit apparaître « Sou Sauveur » Roubaix se jeta à ses merci, heureux de retrouver les beaux jours d'antan, la franche camaraderie d'autrefois.

Ces fêtes furent pour Roubaix des jours inoubliables, la véritable fête de la Fraternité!

. . . . . .

Monsieur Dron a-t-il fait preuve de bon sens en acceptant l'invitation à ce banquet! Poussé par un reste de pudeur, n'aurait-il pas dû s'abstenir et prétexter une revue des équipages de l'ébouage par exemple!

Comment! Cet homme qui est en train de faire de Tourcoing ce que Roubaix était aux plus grands jours du socialisme! Cet homme qui pour conserver le mandat décroché en 1889 (Dieu sait comment) ne recule devant aucune bassesse! Cet homme, cet étranger qui en un mot, a divisé notre cher Tourcoing! Cet homme est allé entacher de sa présence la belle fête roubaisienne et il a osé lever son verre à la Fraternité!!

Avouez que c'est un peu violent!

Je ne crois pas qu'il y soit allé dans le seul espoir de bauqueter! Il n'allait pas davantage recommander aux membres du Gouvernement quelque électeur influent ou mendier une décoration pour un « pour ça » quelconque : Ni le chef de l'Etat, ni les ministres, toujours et amoureux du bien-être pour les petits et les humbles n'avaient cru devoir assister à ces fêtes humanitaires!

Le ministre de la Guerre était bien venu rendre visite la veille aux socios d'Armentières; les autres se débattaient plus ou moins bien dans des affaires plus ou moins sales et le préfet du Nord s'apprêtait à sauver la République que les femmes de la halle de Dunkerque menaçaient de renverser en offrant des fleurs à leur madame!

Je ne m'explique pas, je le répète la présence de M. Dron à ces banquet!

Il est dû comprendre qu'il représentait à cette table, les idées que M. Motte, le héros du jour avait toujours combattues et qu'il avait terrassées!

Cette seule idée aurait du lui faire honte et lui faire décliner cette invitation.

Mais j'ai tort de m'imaginer que cet homme-là sait encore rougir! et je me plais à croire plutôt qu'il est allé à Roubaix pour se rendre compte du changement opéré, pour voir se dérouler devant ses yeux dans un tableau prophétique le triste sort qui lui sera réservé quand les électeurs Tourquennois rendront le bonheur à leur ville en congédiant le docteur Dron comme les les Roubaisiens ont congédié naguère le citoyen Carette!

Nous venons de recevoir une lettre que nous reproduisons ci-dessous.

Monsieur le Directeur
du Courrier de Tourcoing

Bien que socialiste militant j'ai suivi les conseils de Delphin Demorthe le vendu et ai voté, le mort dans l'âme je le déclare, pour M. Dron, au deuxième tour de scrutin. Ce n'est pas que je me faisais illusion sur l'homme car je savais trop bien qu'un bourgeois ne pouvait être socialiste, mais son programme me séduisait, et j'ai espéré qu'il aurait sérieusement pris le défense des intérêts des travailleurs. Je dois reconnaître que j'ai été roulé dans les grandes largeurs car il ne semble pas se rappeler qu'il nous a promis les caisses de retraite pour le vieillesse. Au lieu de s'occuper de l'ouvrier il a expulsé les moines et bientôt il fera de même pour les nonnes, mais tout cela n'apporte aucun baume à nos souffrances.

Les moines et les nonnes ne m'ont jamais fait de mal, je n'ai pour eux ni sympathie ni aversion, mais au fond je me demande pourquoi empêcher ces gens de vivre comme ils l'entendent. S'ils ouvrent des écoles et recueillent des orphelins n'est-ce pas parce qu'ils ont des enfants et des hospitaliers; par conséquent on n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre mais aux parents qui leur confient leurs enfants et aux familles qui leur confient les malades et les vieillards. Que l'Etat fasse mieux qu'eux et je crois que bientôt il n'aura plus à protéger leur concurrence.

Si le vrai parti socialiste était en honneur en France, il eut laissé les citoyens et les citoyennes bien à leur aise dans les couvents et les congrégations, mais il eut obligé les parents à retirer leurs enfants des écoles libres pour les confier aux écoles de l'Etat. Ceci du reste n'aurait rien que de très logique étendu que dans l'état socialiste que nous rêvons les enfants appartiendraient à l'Etat avant d'être à leurs parents. Il est vrai que les radicaux veulent arriver en même but mais ils n'emploient pas les mêmes moyens parce qu'ils savent bien que s'ils abandonnaient la voie hypocrite qu'ils suivent ils seraient abandonnés par leur clientèle.

Quant à soulager le misère du pauvre, les Dron et autres fumistes de même acabit n'y songent même pas et aussi longtemps que les travailleurs ajouteront foi aux belles promesses de ces bateleurs en quête d'un mandat, ils sont sûrs de rester dans le dénuement quand les forces leur feront défaut et que leurs bras ne pourront plus les nourrir.

Si j'écris ces lignes, Monsieur, n'est uniquement pour protester contre le façon d'agir de Monsieur Dron et de mettre mes frères ouvriers en garde contre les mensonges de ce saltimbanque politique.

Avec mes remerciements, veuillez agréer mes salutations.

Un Socialiste militant.

Si nous avons lusée cette lettre c'est qu'elle émane d'un homme convaincu et qu'au milieu de beaucoup d'erreurs il s'y trouve quelques vérités qu'il nous plait de reproduire. Autant nous sommes loin d'acquiescer aux théories hardies, subversives de ce socialiste autant nous nous trouvons d'accord avec lui quand il reproche à Monsieur Dron d'avoir failli à ses promesses.

Comme lui nous reconnaissons que M. Dron n'a fait que des actes politiques, comme lui nous disons que les ouvriers ont été trompés et que, s'ils continuent à l'investir de leur confiance, ils le seront encore par la suite. Ces choses là nous les avons dites et redites au moment des élections et il est regrettable que nous n'ayons pas été compris. Connaissant les milieux dans lesquels notre député se délecte nous savions qu'il n'était pas capable de prendre en mains les intérêts des ouvriers et que sa complicité était acquise à tous les actes arbitraires qui se commettent contre la liberté des citoyens.

Notre correspondant ne pouvait donc ignorer cette chose et s'il s'est maladroitement laissé prendre dans le filet qui lui était tendu il lui reste la ressource de le regretter et d'être plus avisé à l'avenir.

Quand à sa théorie sur le droit des enfants qu'il nous permette de ne pas penser comme lui. L'enfant appartient à ses parents et par droit de naissance et par droit de légitime surveillance et tous les régimes socialistes qui pourraient se succéder n'arriveraient pas à arracher les enfants des bras de leur mère.

Les organes du parti socialiste ont fait chorus avec les radicaux contre les religieux et en cela ils ont commis une grosse faute n'en déplaise à notre correspondant. En effet quelles sommes énormes ne versaient ils pas au trésor ces chartreux, ces dominicains, etc., en un mot tous ces ordres que l'on vient d'expulser. Ce n'était cependant pas une chose à dédaigner et si le budget de 1903 n'a pu être bouclé qu'à grand peine, comment sera-ce en 1904 quand toutes ces ressources seront défaut. Ou augmenters les impôts, ou fera un emprunt mais l'ouvrier en patira.

De plus le trésor étant vide comment pourra-t-on songer à créer une caisse de retraite pour la vieillesse? Le parti socialiste en éliminant les plus puissants moteurs de la richesse publique à du même coup reculé la création de ces caisses de retraites jusqu'aux calendes grecques et une fois de plus sa haine antireligieuse aura été néfasta aux intérêts matériels des travailleurs. Est-il permis d'espérer que ce parti s'amendera à l'avenir, nous ne le pensons pas car les dirigeants, qu'ils soient Millerand ou Jaurès sont des bourgeois cossus, que dis-je presque des aristos et le pauvre peuple qui peine n'a rien à attendre de ces gavés.

Gustaf, et les Ebouseurs

Lundi 12 Mai pour préciser, le temps étant affreux, quatre ouvriers de l'ébouage avaient cherché abri dans un cabaret que nous ne nommerons pas de peur de compromettre ces braves gens. On a beau être ébouseur on n'en est pas moins réfractaire aux intempéries des saisons, n'est-il pas vrai, aussi avaient-ils bien raison de se réfugier chez le Mastro. J'aurais du rester mauvaise grâce à leur en faire un reproche puisque moi même j'avais pris les devants.

A peine installés nos 4 ébouseurs se firent servir des chopes, de vraies poubelles quoi! et aussitôt une conversation très animée s'engagea.

Après avoir absorbé la pinte qui les avait trempés jusqu'aux os, l'un deux, grand gaillard aux formes athlétiques, prit la parole et s'exprima à peu près dans ces termes :

« Je n'ai vraiment pas de veine, il semble que le quartier le plus malpropre m'est échu. Tenez vous autres, je viens de..... débarrasser la rue de..... et je suis crânnté!

Ne te plains pas lui répondit un second, tu gagne cinq sous de pus que nous aux pour jour!

Que! dit le troisième, tu gagne cinq sous de pus que nous je ne vas pas pourquoi, et fais la même travail et c'a'est pa pou t'n'ancienneté plaque j'aus pas ancien qu'ti.

Devant cette avalanche de reproches notre homme n'y tint plus. Ousla! je gane 4 fr. par jour mais ce n'est pa mi qui l'a demandé, je n'aus pa la bréou, in me les a donné le deraire fo qu'on a voté. Vous aute la jour du voté vous ne vous embarrassé polut, vous restez dans vou maison et le ludemia vous avez congi tout en étant payi. Mais mi j'suis Gustaf parti où li va, j'mets mes poings à s'dispositiou et li n'est que jusse que j'sos récompiusé.

A ces mots, ses trois compagnons se mirent à crier ensemble : « maintenant tout s'explique, t's gagné tes chinq sous en faisant du tapeu, ch bleu to peux les conserver, car nous autes nous simons mi laissé Gustaf se débrouiller; cha n'empêche po qu'il peut toudi compter sur nos voix, car si ou le lacho d'un cran, c'est alors qu'on nous donnerait notre livret à l'ébouage.

Le temps étant rasséréré, les 4 ébouseurs reprirent leurs hautes fonctions et moi je me suis dit voilà une petite histoire qua j'enverrai à mon ami le *Courrier de Tourcoing*.

C'est fait.

LA LIBÉRALE

Air : (L'Internationale).

1er Couplet.

Debout, les enfants de la France,
Debout, descendants des Gaulois,
Sachons lutter avec vaillance,
Pour obtenir de justes lois.
Secouons le joug despotique
Du bloc de la majorité,
Debout, pour le vrai République,
En avant, pour le liberté.

Refrain.

Liberté tu succombes,
Mais bientôt les Français
Iront chasser Combes,
A grands coups de baiser.

2me Couplet.

Français redevenons nos maîtres,
Débarrassons-nous des tyrans,
Chassons les coquins et les traîtres
Les chéquards et les calmans.
Plus de démence républicaine,
D'exil, ni de persécution,
Opposons l'amour à la haine,
La liberté à l'oppression.

3me Complet.

C'est tout un peuple qui se lève
Contre une poignée de vendus,
Aussi nous lutterons sans trêve
Pour que nos droits nous soient rendus.
Nous crierons à tous ces sectaires,
Assez de vos iniquités,
Nous saurons comme nos grands-pères
Reconquérir nos libertés.

4me Couplet.

Français, que le drapeau nous guide
Dans le combat que nous livrons,
Pour triompher sous son égide,
Unissons-nous et nous vaincrons
Pour chasser les voleurs du temple.
Multiplions donc nos efforts,
Paris nous a montré l'exemple
Soyons unis, nous serons forts.

5me Couplet.

Luttons toujours, luttons sans cesse,
Luttons pour nos droits méconnus,
Et nous en faisons la promesse,
Quand nous les aurons obtenus,
Nous cesserons toute discorde,
Pour marcher la main dans la main,
Vers le paix, l'union, le concorde,
Pour le bonheur du genre humain.

G÷O÷18MO.

A Messieurs les Industriels

Le comité de l'Union Sociale et Patriotique prie Messieurs les Industriels qui auraient des emplois vacants dans leurs usines de vouloir bien s'adresser au siège de

l'Union Sociale & Patriotique

43, rue du Tilleul, où toutes les demandes et offres d'emplois formulées seront reçues gratuitement.

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE

Convocations

Réunions mensuelles des adhérents :

Samedi 7 juin, à huit heures du soir, au Vert Boudet, rue de Paris.

Dimanche 7 Juin, à quatre heures du soir, au « Petit Barbier », rue Achille Testelin, 264.

— A cinq heures du soir, Hôtel des « Sapeurs-Pompiers, » rue de la Croix-Rouge, 270.

— A la même heure, au « Pont de Neuville », rue de Gand, 635.

— A sept heures du soir, au Cheval Blanc, place Thiers.

Samedi 13, à huit heures et demie du soir, au café du « Commerce », rue Nationale, 68.

MENUS FAITS DE LA SEMAINE

Incendies. — Mardi vers trois heures un quart, un incendie important s'est déclaré, chez MM. Abbedy et Aguirre, négociants en laines, 54, rue de Conditionnement. M. Lebembre fils, aperçevant des flammes s'échappant de la toiture des magasins des MM. Abbedy il prévint le poste de garde du Conditionnement qui, à son tour, informa le caserne des pompiers à 3 heures 15. A 3 heures 22, c'est-à-dire très rapidement, les pompiers arrivaient rue du Conditionnement. La pompe à vapeur fut mise en batterie et le feu énergiquement combattu par quatre lances qui dévoraient sur les flammes des torrents d'eau. Le danger en tarda pas à être conjuré. Le feu fut coupé entre le grenier et le second étage. Et peu après les pompiers regagnaient la caserne laissant dans la maison un piquet.

Le feu a pris naissance dans le grenier qui contenait des déchets, des matières grasses et des toiles d'emballage.

La cause est attribuée à l'échauffement des matières. Les dégâts causés par l'eau chez M. Lebembre sont évalués à 2 ou 3.000 francs, couverts par plusieurs assurances. MM. Abbedy et Aguirre, évaluent les dégâts, tant pour les bâtiments que pour les marchandises, à une bonne vingtaine de mille francs, couverts par la Compagnie *La Nationale*.

— Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi matin, vers six heures, dans un magasin de M. Delebousse, marchand de déchets, rue Quéstem. Les pompiers, prévenus aussitôt, se sont rendus à l'endroit indiqué avec tout le matériel, mais, ils n'ont pas an à intervenir, le feu avait été éteint à l'aide de quelques seaux d'eau. Les dégâts sont insignifiants.

La fraude. — Lundi matin, les douaniers de la Marlière, ont arrêté un journalier, Antoine Dubuisson, âgé de 49 ans, demeurant à Armentières. Cet homme était porteur de diverses marchandises de contrebande. Il a été remis entre les mains des gendarmes et conduit à Lille.

Acte de probité. — Le courrier auxiliaire des postes, faisant le service de Tourcoing à Halluin, a trouvé dans le train un porte-monnaie contenant des papiers d'affaires d'une certaine importance, une certaine somme d'argent et des bijoux. Ce fonctionnaire, M. Constant Fenaia, douanier retraité, a remis sa trouvaille au chef de gare de Tourcoing.

Contraventions. — On sait qu'à la suite d'une plainte collective des épiciers du département du Nord, M. le Préfet a adressé des ordres formels pour la mise en vigueur des règlements sur le colportage des marchandises, règlements tombés presqu'en désuétude.

C'est en vertu de ces ordres, que dans la matinée de mardi, M. Verrier, commissaire de police, a dressé une contravention à un colporteur d'épicerie, voyageant pour le compte d'un négociant de Lille. Ce colporteur n'était muni ni de patente, ni de balances. La voiturette et les marchandises qu'elle contenait ont été saisies.

— Edmond S..., 24 ans, pour avoir circulé à vélo sur un trottoir ; à Augustin L..., 28 ans, pour ivresse.

— Cyrille C..., 35 ans, rempailleur de chaises pour voies de fait sur un sieur D...

Accidents. — Un ouvrier marbrier, Gustave Poupart, travaillant sur les chantiers de MM. Destrebecq, s'est par suite de la chute d'une pierre, contusionné le pied droit. Le docteur Dewya qui lui a donné ses soins, a ordonné huit jours de repos.

— En descendant de la bière dans une cave, Louis Colza, garçon brasseur, chez M. Assemaine s'est foulé le genou droit. Colza a reçu les soins du docteur Delesses, qui lui a prescrit quinze jours de repos.

La rage. — Dimanche soir, vers 11 heures, M. Louis Lepers, âgé de 53 ans, marchand de lait, rue du Moulin-Fagot, 68, recueillait un petit chien terrier qui se trouvait près de sa porte. Lundi M. Lepers fut mordu par le chien qui paraissait malade : il prit la résolution de l'abattre et fit appeler M. Montels, vétérinaire. L'autopsie du chien fit constater que celui-ci été atteint d'hydrophobie. Une enquête fut alors ouverte, afin de rechercher si d'autres personnes n'avaient pas été mordues. C'est alors que l'on sut qu'antérieurement deux autres personnes avaient donné l'hospitalité au chien et avaient été mordues. Ce sont : M. Richard Delen, âgé de 42 ans, cabaretier, rue des Piats, 128, et M. Médard Denaet, âgé de 35 ans, cordonnier, rue de Bouvines, 152. Immédiatement, MM. Lepers, Delen et Denaet ont été dirigés sur Lille afin de suivre le traitement antirabique à l'Institut Pasteur. Un chat appartenant à M. Delen et que l'on soupçonnait avoir été mordu a été abattu également dans la matinée de mardi. On ne sait si qui appartenait le chien abattu.

Vols. — Une tentative de vol a été commise dans la soirée de lundi, avenue Voltaire chez M. Théodore Parent, contremaître de teinture. Celui-ci habite une maison pour ainsi dire isolée, à l'angle de la rue Voltaire et de la rue du Fresnoy. Pendant son absence, des malfaiteurs se sont introduits dans son habitation. Ils ont fouillé tous les meubles, mais n'ont rien enlevé. Ceci fait supposer que les cambrioleurs cherchaient exclusivement de l'argent qu'ils n'ont pu trouver. C'est en rentrant le soir à neuf heures et demie, que M. Parent a constaté cette tentative de vol. Aucune porte n'avait été fracturée, on se sera donc servi de fausses clefs. M. Parent a porté plainte. Une enquête est ouverte. C'est la deuxième tentative de vol dont M. Parent est victime.

— Dans le courant de la nuit de mardi à mercredi, chez les époux Dupire et Vandunoel, rue des Cinq-Voies, les malfaiteurs ont enlevé après avoir vidé l'eau, une cuve contenant des chemises, des soies, des corsages, des mouchoirs, serviettes, etc., le tout représentant une trentaine de francs.

— Rue de Verdun deux vols ont été commis de la même façon chez Mme Vve Delplanque et M. Lecontre, habitant 20 et 22, même rue. Les cambrioleurs ont enlevé divers objets de lingerie, entr'autres des vêtements d'enfants. Des plaintes ont été déposées entre les mains de la police, qui a ouvert des enquêtes.

Accidents du travail. — Chez M. Flipo fils aîné, au bâteleur, Achille Evrard, 17 ans, s'est fait une plaie contuse à l'index droit en tombant. Dix jours de repos. Docteur Catteau. — A la gare, un conducteur de train, Aimable Ricard, 50 ans, s'est fait une entorse au pied gauche en descendant d'un wagon. Cinq jours de repos. Docteur Fleheux. — Jules Bory, 46 ans, conducteur chez M. Christery fils, s'est fait une plaie au tibia droit en heurtant qu mêter. Dix jours de repos. Docteur Dewya. — Un chauffeur de la maison Flipo fils aîné, Oscar Vanhoutte, 30 ans, s'est blessé à la jambe gauche en tombant sur un grd. Huit jours de repos. Docteur Catteau. — Chez MM. J. Desurmont et fils, au fleur, Alexandre Volt, 42 ans, s'est contusionné au pied droit en travaillant. Dix jours de repos. Docteur Hurier. — Dans l'écurie de MM. Lepoutre-Six, un cabaretier, Jean Devos, 36 ans, a été contusionné à la jambe et au pied gauche par un coup de pied d'un cheval qu'il pansait. Dix jours de repos. Docteur Deldelle. — Chez MM. Trigalilles-Delaye et Cie, un apprenti, Edmond Dateye, 13 ans 1/2, a en l'index droit pris dans un métier. Vingt jours de repos. Docteur Vanneufville. — Un homme de peine de la maison François Masurel, Carlos Flament, 47 ans, s'est fait une entorse au pied droit en conduisant du charbon. Quinze jours de repos. Docteur Lédée. Honorine Cavelier, 16 ans, dévideuse, chez M. Wattine-Lemarette, s'est fait une plaie à la jambe droite en tombant sur ses ciseaux. Six jours de repos. Docteur Decherf. — Chez MM. Ch. Tiberghien et fils, un conducteur de machine, Charles Jamelle, 37 ans, a été brûlé aux membres supérieurs, à la poitrine et à la face par un jet de vapeur. Six semaines de repos. Docteur Vanneufville.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un Obit Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, le lundi 8 Juin 1903, à sept heures trois quarts, pour le repos de l'âme de Dame

Françoise VERSCHUERE

Épouse de Monsieur Charles VERMESCH, décédée à Tourcoing, le 5 Juin 1903, dans sa quinze année, administrée des sacrements de notre mère la Sainte Eglise.

Un Obit Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, le lundi 8 Juin 1903, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur

Jules DELEERSNYDER

Membre du Tiers-Ordre, décédé à Tourcoing, le 31 Mai 1903, dans sa 72e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Une Messe de Convoi et un Obit du mois de 1re Classe seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, le lundi 8 Juin 1903, à neuf heures et à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur

Charles-Joseph DALLE

Époux de Dame Louise LEBRUN, décédée à Tourcoing, le 4 Mai 1903, dans sa 33ème année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Un Obit du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, le Mercredi 10 Juin, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur

François-Pierre DECUBRE

Veuf de Dame Rosalie D'HONT, décédée à Tourcoing le 7 Mai 1903, à l'âge de 88 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer les présentes avis comme en tenant lieu.

Neuville-en-Ferrain

Comme nous l'avons annoncé, lundi dernier avait lieu le cinquantenaire du mariage de M. Edouard Dubrûle avec Mme Fidéline Dujardin, habitant le canton du Risquons-Tout. La fête a été des mieux réussie grâce aux admirables organisateurs amis des jubilaires, et en temps splendide qui a été mis de la partie.

De très bonne heure le matin, le quartier était déjà en mouvement pour accomplir les derniers préparatifs, et à 9 heures 1/2 un cortège auquel figuraient plusieurs chars, se formait pour se diriger vers l'Eglise où se célébrait à 10 heures une messe solennelle en l'honneur des vieux époux. Sur tout le parcours de leur habitation au centre du village, toutes les maisons étaient pavoisées, les rues ensevelies sous des arcs de triomphe, des fausses portes de tous genres.

A l'issue de la messe, dite par M. Boyaval, curé, qui a tenu à prendre la parole. Des vins d'honneur étaient offerts aux jubilaires et à leur famille dans un estaminet voisin où quelques mots de félicitations leur furent adressés, et une magnifique gerbe de fleurs leur fut remise par M. Emile Lepoutre toujours si affable et si prodigue de lui-même en toutes ces occasions.

Pendant ce temps le cortège s'était reformé tout autour de le place, et s'en retourna joyeusement vers le Risquons-Tout par la Vieille-Motte et le Pont-de-Neuville ; à 4 heures un banquet réunissait toute la famille. La soirée a été également des plus gaie et jusqu'à une heure avancée de la nuit n'a cessé de régner la plus grande animation.

Somme toute belle fête pour Neuville qui a rarement à fêter ces heureuses circonstances.

Nous adressons aux époux Dubrûle-Dujardin nos plus sincères félicitations et leur souhaitons, de tout cœur, encore longue vie et une heureuse vieillesse.

Nos félicitations également à ceux des amis qui ont pris une part si active à l'organisation de cette belle fête qui restera à jamais gravée dans le souvenir de tous les Neuvillois.

Un groupe d'amis.

Union Libérale Républicaine

Dimanche prochain 8 courant, à 5 heures précises du soir, réunion du groupe du Barquier et du Risquons-Tout à l'estaminet Julien Demeestemeester.

CROIX

Frasques de Deshabrieux

J'ai eu sous les yeux une lettre très-dure et dont j'ai conservé copie, que notre citoyen Maire a reçue ces jours-ci.

Le célèbre Florimond, si hardi avec les faibles, y est arrangé très-proprement et je dis qu'il s'en gêne de cœur s'il ne riposte pas à cette lettre dont l'auteur me disait : « *Il m'accuse* » il quel poulet!

Il s'agit encore de l'un de ces abus de pouvoir dont le Maire de Croix à la spécialité. Ce